



HAL
open science

”La déchirure” : le départ des communistes juives de Tunisie pour la France dans les années 1960

Elise Abassade

► **To cite this version:**

Elise Abassade. ”La déchirure” : le départ des communistes juives de Tunisie pour la France dans les années 1960. Journée des doctorants de l’ED 31, 2016 : ”(S’)Exiler”, May 2016, Saint-Denis, France. hal-02115781

HAL Id: hal-02115781

<https://hal.science/hal-02115781>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS



Journée des doctorants - 2016



Mardi 31 mai 2016, 8h30 - 16h30

Comité organisateur :

Elise Abassade, Paulo Ferraz, Pauline Hachette, Raphaël Horrein, Medjma Khelifi-Otmane, Soumia Lablack,
Hassina Merdjane, Alice Moreira Lopes de Carvalho

(S')Exiler

UNIVERSITÉ PARIS 8
Bâtiment B – Salle B106

2 rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis Cedex

Métro ligne 13 - Saint-Denis Université

Merci de vous inscrire
avant le 26 mai 2016 : ed31.jdd@gmail.com

ÉLISE ABASSADE

« La déchirure » : le départ des communistes juives de Tunisie pour la France dans les années 1960

Le terme « déchirure » a été employé dans l'un de ses articles par Béatrice Slama¹, intellectuelle née en 1923 en Tunisie, militante communiste, pour qualifier son départ pour la France en 1965. L'utilisation de récits de vie induit une dimension subjective et permet de poser la question de l'exil comme une expérience intime, un ressenti individuel². La Tunisie se trouve en situation coloniale de 1881 à 1956 par l'instauration du régime de Protectorat, un mode de gouvernement bicéphale où la monarchie locale est, en théorie, conservée. La domination française s'appuie sur un système de hiérarchisation, de séparation communautaire, au cœur duquel se trouve le principe de « race » ou d'« ethnie³ », un « signifiant flottant⁴ » qui n'a pas fait l'objet de texte juridique⁵ mais a eu de réels impacts. La population est ainsi scindée en groupes, dont celui des « israélites », en minorité par rapport aux « musulmans ». Le pouvoir français, tentant de s'appuyer sur la première catégorie, a notamment facilité son accès à l'éducation ou à la nationalité française⁶. Les femmes dont les parcours sont discutés dans cette communication sont toutes identifiées comme juives dans le cadre de la situation coloniale. Elles sont nées entre la fin des années 1910 et le début des années 1920, sont de nationalité tunisienne ou française par naturalisation et ont toutes, comme la majorité des juifs issue de la petite bourgeoisie du Protectorat, une culture francophone et francophile. Elles partagent un fort attachement à la Tunisie, pays de leurs ancêtres et de leur jeunesse. Elles se distinguent cependant de la majorité de la communauté juive par leur engagement communiste, et se revendiquent ainsi de l'anti-impérialisme, du progressisme, de l'anti-sionisme. Elles ont toutes adhéré au Parti communiste tunisien durant la Seconde Guerre mondiale, alors âgées d'une vingtaine d'années, et ont lutté pour l'indépendance de la Tunisie dans les années 1950. Elles se considèrent, dans une certaine mesure, en rupture avec leur groupe de naissance. Entre 1952 et 1972, 65 000 personnes identifiées comme juives ont quitté la Tunisie⁷. Certaines se sont rendues en Israël, d'autres en France, et ces départs ont été entrecoupés d'événements ponctuels, comme la « crise » de Bizerte ou le conflit israélo-palestinien. Dans quelle mesure les départs des femmes communistes, décidés après l'indépendance, en 1956, s'inscrivent-ils dans ce mouvement migratoire d'ampleur ? Le Parti communiste de Tunisie, fondé en 1921, a lutté pour l'indépendance et revendique son appartenance à l'histoire du mouvement national tunisien. Le premier président de la République tunisienne, le nationaliste Habib Bourguiba, a d'abord la sympathie des militant.e.s du petit parti communiste, qui vivent les premières années d'indépendance dans la joie. Puis, progressivement, les communistes ont été évincé.e.s de l'histoire de la Tunisie au profit d'un discours total de la part du régime, qui prend un tour autoritaire dans les années 1960 ; le PCT est

¹ Béatrice Slama, « La déchirure », *Confluences*, n° 10, printemps 1994, p. 129-133.

² Salim Chena, « Exil et Nation. Saïd, Merleau-Ponty et les *barragas* », *NAQD* 1/2009 (N° 26-27), p. 219-233.

³ Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Les Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, p. 44-79.

⁴ Habib Belaïd, « Logique ethnique et logique coloniale à travers les associations en Tunisie entre les deux guerres », Jacques Alexandropoulos (dir.), *La Tunisie mosaïque*, PUM, Toulouse, 2000, p. 199-210.

⁵ Albert Memmi, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Gallimard, Paris, 1957.

⁶ Claude Hagège, Bernard Zarka, « Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéficiaires d'une relation triangulaire », *Le Mouvement Social*, 4/2001 (n° 197), p. 9-28.

⁷ Jacques Taïeb, « Immigrés d'Afrique du Nord : combien ? quand ? pourquoi ? », Colette Zytynicki (dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, L'Éclat, Paris, 2010, p. 149.

interdit en 1963. Les femmes dont il est ici question sont toutes communistes, se disent athées mais juives, anticolonialistes mais ont pris la décision de vivre en France. Leurs parcours d'exilées, appréhendés en termes de genre, révèlent leur complexité et interrogent la multiplicité des identifications. Dans quelle mesure ces femmes ont-elles vécu leur départ comme un exil, comme un échec ? L'exil a-t-il eu un impact sur la construction de leurs subjectivités ?

I. Les mots de l'exil

Les termes employés par ces femmes ou leurs enfants pour parler du départ de Tunisie relèvent du champ lexical de la cassure violente : « déchirure », « arrachement », « déracinement »... La rupture serait constitutive de l'exil⁸. Elle est douloureuse et a été produite par un tiers. On décèle dans ces mots la charge misérabiliste mais aussi tellurique de l'exil⁹ – ce terme est d'ailleurs employé par les personnes interrogées. Partir, c'est quitter son territoire, quitter son monde familial. L'exil est fondé, pour Edward Saïd, sur l'attachement à la terre¹⁰. Selon Béatrice Slama, « nous sommes nés en Tunisie, y avons vécu et, pour la majorité d'entre nous, cru que nous y vivrions toujours¹¹ ». Quitter revient à mettre en question l'évidence, ce qui semblait être acquis et enraciné. C'est une cassure intime profonde pour ces femmes. « Nous n'avions pas l'intention de partir [...] apparemment, rien ne nous y préparait¹² ». Elles ne voyaient aucune autre alternative que celle de rester ; les communistes pensaient avoir un avenir dans leur pays, pour l'indépendance duquel ils et elles avaient lutté. Ils et elles se percevaient comme ceux et celles qui resteraient, au contraire des autres membres de la communauté juive qui partaient progressivement.

Béatrice Slama écrit : « si j'ai quitté la Tunisie, ce n'est pas bien sûr parce que j'étais communiste, mais parce que j'étais juive¹³ ». Pour Albert Memmi, la peur est constitutive du fait d'être juif¹⁴. Pour Sophie Bessis, historienne et fille de la militante Juliette Bessis, c'est la compagne des minoritaires¹⁵. Le sentiment de peur a déjà été connu sous Vichy puis sous l'occupation allemande de la Tunisie ; par ailleurs, beaucoup de juifs craignent de vivre de nouveau sous le statut de *dhimmi* qui primait avant la colonisation, et forment l'angoisse d'éventuels pogroms. Les communistes, au contraire, ne verbalisent pas des craintes de cet ordre, mais ont conscience que les juifs sont généralement assimilés aux colonisateurs – ce qui, pour des juifs anticolonialistes, peut sembler être un comble. Les personnes interrogées font cependant état de signes inquiétants, qu'il est possible de considérer comme des éléments déclencheurs de la décision de partir. Parmi ceux-ci, les plus marquants sont les effets de la crise de Bizerte, en juillet 1961, qui opposa les armées françaises et tunisienne. Il s'agissait, pour Habib Bourguiba et son gouvernement, de vider la Tunisie de toute présence du pouvoir français. La population juive craignit alors de subir les conséquences de la rupture des relations diplomatiques entre Tunis et Paris qui suivit les affrontements armés. Juliette Bessis, historienne et militante du PC en Tunisie, utilise le terme « antisémitisme » pour décrire cette période, dont elle croit trouver l'origine dans les échos, au Maghreb, du conflit israélo-palestinien. Elle relate notamment un exemple qui lui semble significatif : alors qu'elle enseignait au lycée Khaznadar, près de Tunis, une soirée avait été organisée par le ministère de l'Éducation, pour laquelle les professeur-e-s,

⁸ Myriam Hachimi-Alaoui, « Rupture et incertitude : deux invariants de la trajectoire de l'exil », *EurOrient*, n° 29, 2009, p. 7-22.

⁹ Shmuel Trigano, *Le Temps de l'exil*, Payot & Rivages, Paris, 2005, p. 19.

¹⁰ Salim Chena, « Exil et Nation. Saïd, Merleau-Ponty et les *barragas* », article cité.

¹¹ Béatrice Slama, « La déchirure », article cité.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Albert Memmi, *Portrait d'un juif*, Gallimard, Paris, 1962.

¹⁵ Sophie Bessis, *Dedans, dehors*, Elyzad, Tunis, 2009.

Français-e-s et Tunisien-ne-s, avaient reçu une invitation. Tous et toutes, sauf les juifs et les juives¹⁶. Catherine Sfez, fille d'un couple de communistes, évoque dans le même sens un article haineux publié à l'encontre des juifs et des juives dans un journal. Elle raconte également les mesures entravantes appliquées aux professions libérales et commerciales, pour les Français, mais aussi pour les juifs tunisiens fortement représentés dans ces domaines d'activité¹⁷. Ces effets touchèrent plutôt les hommes communistes, les femmes exerçant des emplois de fonctionnaires ou de service. Ce sont généralement les hommes qui prirent la décision de partir pour ces raisons diffuses, à cause d'une ambiance générale que Catherine Sfez ressent comme une « nausée ».

Les propos de chacune racontent la crainte de voir son appartenance au pays remise en doute, de se sentir différentes, d'être considérées comme étrangères. Selon l'historienne Sophie Bessis, les communistes font partie de « ceux qui sont partis de ne plus être chez eux¹⁸ ». Le premier exil, avant le départ physique, prendrait la forme d'un sentiment de désappartenance vis-à-vis de son pays¹⁹. Celui-ci se cristallise autour du problème de la langue arabe, que les juifs et les juives tunisien-ne-s méconnaissent largement du fait de leur environnement scolaire et culturel – comment continuer à exercer sa profession après l'indépendance alors que l'arabe littéraire devient langue officielle ? L'aspect linguistique apparaît, pour les communistes, comme une contradiction : pourtant très déterminé-e-s à rester et à apprendre l'arabe, peu ont persévéré, peu ont envoyé leurs enfants dans des écoles où l'enseignement se faisait dans cette langue. Les juifs et les juives communistes resté-e-s en Tunisie, comme la famille de Georges et Gladys Adda, sont arabophones.

Alors qu'ils et elles aimaient profondément la Tunisie, les communistes juifs et juives ont décidé de la quitter, de peur de vivre un sentiment d'étrangeté dans cette jeune république pour l'indépendance de laquelle ils et elles avaient lutté. Le chercheur en sciences sociales Salim Chena affirme que « loin de détester leur pays, les exilés ont perdu la force de soutenir cet amour²⁰ ». Pour Sophie Bessis, « les plus courageux peuvent être fatigués, ces quelques centaines d'hommes et de femmes qui donnèrent leur jeunesse au pays²¹ ».

II. L'histoire : une masse réifiante ?

Les paroles de témoins indiquent que l'exil, bien qu'il ait été choisi et non provoqué de façon violente, a été vécu comme subi : le fait de partir revient à céder, à reconnaître sa passivité face à ce que ces femmes considèrent comme le grand mouvement de l'Histoire. Béatrice Slama affirme : « c'est l'histoire qui nous a fait partir » ; Catherine Sfez met en cause la « fantaisie de l'histoire », une absurdité pour ces individus né-e-s en Tunisie, d'ancêtres né-e-s eux et elles-mêmes sur ce territoire. C'est une force qui accable, pour des communistes tenant-e-s du matérialisme historique, convaincu-e-s que l'être humain est le produit des conditions matérielles et économiques. Les parcours d'exilé-e-s se caractérisent par un sentiment d'avoir été dépossédé-e du statut d'auteur de sa propre vie²². Partir, c'est être réifié-e, aliéné-e, écrasé-e par une forme de fatalité. Maurice Blanchot estime que le peuple juif se construit dans l'exil²³ ; pour ces

¹⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16 mars 2016.

¹⁷ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24 mars 2016.

¹⁸ Sophie Bessis, *Dedans, dehors, op. cit.*

¹⁹ Smaïn Laacher, « Éléments pour une sociologie de l'exil », *Politix* 2005/1 n° 69, p. 101-128.

²⁰ Salim Chena, « Exil et Nation. Saïd, Merleau-Ponty et les *barragas* », article cité.

²¹ Sophie Bessis, *Dedans, dehors, op. cit.*

²² Myriam Hachimi-Alaoui, « Rupture et incertitude : deux invariants de la trajectoire de l'exil », article cité.

²³ Éric Hoppenot, « Exode et exil dans la pensée de Maurice Blanchot », *Revue de métaphysique et de morale*, 2/2015 (n° 86), p. 215-234.

femmes communistes, avec l'exil, l'on revient aux « déterminismes du milieu de naissance ». Béatrice Slama confie : « je me sentais embarquée comme juive. Parce qu'il y avait Israël, parce qu'il y avait eu Auschwitz ». Le départ est l'élément déclencheur de la fondation d'une diaspora d'une génération de militant-e-s qui, paradoxalement, « s'était sentie sans doute plus tunisienne que les précédentes ». « [Je me suis retrouvée] avec mon groupe d'origine dont je n'avais partagé ni l'idéologie ni les choix de sa majorité et que je n'avais même cessé de combattre²⁴ » : ces femmes communistes de Tunisie n'hésitent pas à se dire juives dans l'exil, non pas pour qualifier leur appartenance religieuse, mais pour donner du sens à un aspect de leur identité qui a façonné leur histoire au-delà de leur volonté.

Le mouvement communiste, c'est-à-dire le Parti et les organisations qui lui étaient proches, peut être analysé comme une zone de « contact » de la société coloniale : un milieu diversifié où se retrouvaient toutes les composantes de la population au-delà des clivages entre colonisé-e-s et colonisateurs, et où se nouaient de fortes relations affectives²⁵. Il a été vécu par ses militant-e-s comme un espace d'expression du politique où les « barrières », communautaires, sociales, tombaient. Il constituait une échappatoire aux pesanteurs de la situation coloniale, où il était possible de se désidentifier des assignations imposées. Selon Béatrice Slama, ainsi, « nous étions nés juifs et nous étions choisis communistes²⁶ ». L'exil se caractérise-t-il par une désidentification forcée du pays et, plus généralement, de soi ? Sophie Bessis évoque en filigrane ces hommes et ces femmes de l'opposition politique, « que le pays rejeta, pressé de se définir sans eux²⁷ ». Militer, c'est participer à une lutte collective dépassant les individus et les assignations ; pour Béatrice Slama, l'entrée en communisme est une transformation de soi en « sujet de l'histoire en train de se faire ». Ces hommes et ces femmes, qui ont adhéré durant la Seconde Guerre mondiale pour lutter contre le fascisme, ont eu le sentiment de rejoindre une lutte idéologique, risquée, totale, contre un ennemi évident. Militer au Parti, c'est choisir de se construire différemment de ce qui est suggéré par la société, et pour les femmes, qui n'ont pas de droit politique, ou depuis 1946 dans le cas des femmes de nationalité française, et dont la présence dans les partis est très rare, la militance revêt encore un autre sens. Ses activités au sein du mouvement communiste ont été, pour Mme Slama, un « enrichissement » de ce qu'était être Tunisienne ; les militant-e-s se seraient enraciné-e-s en Tunisie par le Parti. Un processus d'identification, de subjectivation, c'est-à-dire de construction de soi s'est amorcé dans et par l'acte qu'est le militantisme²⁸.

Béatrice Slama fait correspondre son départ à un échec personnel, à « l'échec d'une vie que je croyais consacrer à la Tunisie, à l'avenir de la Tunisie²⁹ ». Le départ cristallise deux impressions de perte : celle du pays, mais aussi celle du parti politique. La période comprise entre la fin des années 1950 et le milieu des années 1960 est celle d'une grande déception vis-à-vis de l'URSS. Les militant-e-s communistes, de plus, ont le sentiment d'avoir participé à la lutte pour l'indépendance, mais voient leur Parti interdit par le régime de Bourguiba : ils et elles ressentent, alors, un sentiment d'injustice, de délégitimation. Leur départ revient à une remise en question de soi, une remise en question du fait d'être communiste. Béatrice Slama considère les communistes comme « victimes et complices » : cette expression empruntée à Jean-Paul Sartre suggère la culpabilité, constitutive de l'exil selon Maurice Blanchot. Le départ peut être vécu comme une punition, et notamment pour ces communistes déçu-e-s de la patrie en laquelle ils et elles

²⁴ Béatrice Slama, communication au colloque « Les juifs et la politique » de La Kahena, 1981.

²⁵ Emmanuel Blanchard, Sylvie Thénault, « Quel "monde du contact" ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social* n° 236.

²⁶ Béatrice Slama, communication au colloque « Les juifs et la politique » de La Kahena, article cité.

²⁷ Sophie Bessis, *Dedans, dehors, op. cit.*

²⁸ Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, La Découverte, Paris, 2005, p. 268.

²⁹ Du nom de l'organe de presse du PCT.

fondaient tous leurs espoirs, dépassé-e-s par l'incapacité du PCT à avoir pu développer une idée de nation tunisienne³⁰.

III. Mettre fin à la condition d'exilée ?

L'exil se définit par une incertitude, et notamment l'incertitude du retour, sans laquelle il ne serait que déracinement. Béatrice Slama a pu envisager de retourner en Tunisie vers 1966, un an après son départ, mais dit y être « revenue trop vite », à la fois redevable et gênée de l'invitation de Habib Bourguiba. Agissant sur autorisation, elle n'était pas actrice de cette décision, et confie avoir mis du temps pour ne plus se sentir « touriste » dans son pays natal.

En France, les communistes, au contraire d'autres membres de la communauté juive, n'ont pas voulu être considéré-e-s comme rapatrié-e-s – de fait, aucun juif tunisien ne l'était réellement. Ils et elles n'ont ainsi pas utilisé les réseaux d'insertion étatiques ou associatifs. Femmes et hommes du mouvement communiste tunisien ont constitué un réseau de camarades, d'ami-e-s proches, permettant soutien et aide à l'insertion. Ils et elles se sont recréé des attaches, des lieux de transfert de souvenirs ; Renée Sebag se souvient que ses parents, ancien et ancienne militant-e-s, considéraient la ville de Carnac, en Bretagne, qui leur avait été faite découverte par une camarade de Tunis, comme « leur Carthage³¹ ».

Des questions identitaires se dessinent en toile de fond de la notion d'exil : pour Shmuel Trigano, l'on ne sait d'où l'on part qu'en chemin, et l'on se construirait donc par l'exil³². Catherine Sfez, qui vécut en France avec ses parents à partir de l'âge de douze ans, se surprend à appeler la Tunisie « mon pays ». Béatrice Slama, reprenant à son compte la phrase de l'écrivaine Colette, affirme : « j'appartiens à un pays que j'ai quitté ». Un pays, poursuit-elle, auquel « une part si profonde de moi-même n'a jamais cessé d'appartenir ». Dans ses paroles se niche la tension entre un départ assumé et le sentiment d'une fatalité, le sentiment qu'un autre devenir n'aurait pas pu être possible. S'agit-il, alors, de s'assumer comme un sujet en exil ?

Shmuel Trigano considère que la survie à la séparation fait de l'exilé-e un-e héros-héroïne. Il le ou la perçoit comme sage, parce qu'il-elle est distancié-e. Edward Saïd au contraire perçoit la tristesse comme insurmontable ; l'exil, cependant, invite à avoir un autre regard sur le monde, un regard plus affuté. Comment, alors, l'exilé-e peut-il-elle sortir du mythe de « l'histoire manquée » ? Pour Sophie Bessis, il convient de se placer à la lisière du dedans et du dehors. Il ne s'agit pas de sortir de l'exil à proprement parler, mais de s'extraire de la problématique du déracinement. Béatrice Slama affirme que sa nationalité, finalement, serait la langue française. Elle dit ainsi sa complexité, contre la réification, la simplification ; il s'agirait de pouvoir dire, comme Sophie Bessis, « nous, mélangés [...]. Il y en a qui nous appellent les juifarabes. Moi je dirais plutôt qu'on est les Indiens, les derniers. Ou les premiers³³ ? ». Dire sa multiplicité contre le dual, contre le binaire, contre la norme.

Béatrice Slama, abondamment citée durant cette intervention, s'est faite naturaliser française en 1968. Elle dit ne plus avoir été en souffrance cette année-ci, à partir de la période de mai, non pas en raison de la régularisation de sa situation, mais parce qu'elle fut un des piliers des Assemblées générales de l'Université de Nanterre où elle exerçait. Elle écrit : « je retrouvais ce sentiment que je n'assistais pas en spectateur passif à l'histoire en train de se faire ». C'est à partir de cette période, dit-elle, « que je ne me suis

³⁰ Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « Libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis, Tunis, 1994.

³¹ Une banlieue maritime, lieu de villégiature, proche de Tunis. Entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29 février 2016.

³² Shmuel Trigano, *Le Temps de l'exil*, op. cit.

³³ Sophie Bessis, *Dedans, dehors*, op. cit.

plus sentie en exil ³⁴ ». Parce qu'elle se trouvait de nouveau en lutte, parce qu'elle se sentait de nouveau actrice.

³⁴ Béatrice Slama, communication au colloque « Les juifs et la politique » de La Kahena, article cité.